

Procès Verbal assemblée générale extraordinaire de la SCI
Larribau,
du vingt six novembre deux mille vingt à Morlanne.

Les associés de la SCI Larribau enregistrée au RCS de Pau sous
le numéro de SIREN 470 725 799, au capital de 1500 euros,
siège social Domaine de Larribau, 64370 Morlanne, ont tenu
cette assemblée extraordinaire en présence de:

Birgitte Barfoed, 440 Rte de Castelde, 64370 Morlanne,
titulaire de quatre-vingt-dix-neuf parts sociales.

Michelle Heiberg, 760 boulevard des Glaiouls, 06220 Super
Cannes, titulaire d'une part sociale.

Et, Bertrand Thibault, 440 Rte de Castelde, 64370 Morlanne.

Il a été décidé de léguer la part sociale de Michelle Heiberg
à Bertrand Thibault.

L'assemblée adopte cette résolution par trois voix sur trois.

Ce changement devra être déclaré au Greffe du Tribunal de
Commerce de Pau.

Signatures des participants :

A Morlanne le vingt-six novembre 2020.

Birgitte Barfoed



Michelle Heiberg



Bertrand Thibault



Procès Verbal assemblée générale extraordinaire de la SCI Larribau du 21 août 2020

Le vingt et un août deux mille vingt à Morlanne,

Les associés de la SCI Larribau enregistrée au RCS de Pau sous le numéro de SIREN 478 725 799, au capital de 1500 euros, siège social Domaine de Larribau, 64370 Morlanne, ont tenu leur assemblée générale extraordinaire après avoir été convoqués mutuellement suite au décès du gérant monsieur Paul Gamel.

Associés présents :

Birgitte Barfoed, 448 route de Casteide, 64370 Morlanne, titulaire de quatre-vingt-dix-neuf parts sociales

Michelle Heiberg, 760 boulevard des Glaleuls, 06220 Super Cannes, titulaire de une part sociale

Ils rappellent que l'assemblée doit délibérer sur les questions suivantes:

Remplacement de la gérance de la SCI Larribau par madame Birgitte Barfoed suite au décès du gérant monsieur Paul Gamel.

Ajout de l'activité construction-vente pour la SCI Larribau

Première résolution :

Il a été décidé que la gérance de la SCI Larribau sera attribué à madame Birgitte Barfoed en date du vingt et un août deux mille vingt du le décès du gérant monsieur Paul Gamel.

Ce changement devra être déclaré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pau.

L'assemblée adopte cette résolution par deux voles sur deux.

Deuxième résolution :

Il a été décidé que l'activité construction-vente sera ajouté à la liste des activités de la SCI Larribau en date du vingt et un août deux mille vingt.

L'assemblée adopte cette résolution par deux voles sur deux.

Ce changement devra être déclaré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pau.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Signatures des participants :

A Morlanne le 21 août 2020,

Birgitte Barbed

Birgitte Barbed.

Michelle Heiberg :

Michelle Heiberg